



Le CBBCHL est heureux de vous accueillir au
22^{ème} TOURNOI DU PAYS DU VELAY
Les 20 et 21 mai 2023

Lantriac
VIVRE NATURE



(Ouvert aux joueurs N (jusqu'à N 2), R, D, P et NC)

→ **Lieux :**

Complexe Sportif du Vourzet de Lantriac

Adresse :

820 Coudenne

43260 Lantriac

→ **Horaires :**

Samedi 20 Mai Début des matchs à 8 h 00.

Dimanche 21 Mai. Début des matchs à 8 h 00.

ATTENTION : tous les joueurs sont tenus de se présenter dans leur gymnase 30 minutes avant leur premier match.

→ **Tableaux :**

Inscription dans deux tableaux maximums

IL EST IMPOSSIBLE DE S'INSCRIRE EN SIMPLE ET EN MIXTE CAR CES TABLEAUX SE JOUERONT ENSEMBLE DÈS LE SAMEDI MATIN,

Seuls **les joueurs inscrits en N pourront faire 3 tableaux (en fonction limite à ne pas dépasser 8 matchs par jour par joueur).**

Les organisateurs, en accord avec le juge arbitre pourront déroger à cette règle pour le bon déroulement du tournoi.

Les simples se joueront en poules puis en élimination directe dans les phases finales.

Les doubles se joueront en poules puis en élimination directe dans les phases finales.

Les Mixtes se joueront le samedi.

Les joueurs peuvent s'inscrire dans deux séries différentes.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'organisation du tournoi en accord avec le juge arbitre et ce pour le bon déroulement du tournoi.

→ **Inscriptions :**

Le nombre de joueurs est limité à 120 joueurs le samedi et 120 joueurs le dimanche.

Le montant de l'inscription est fixé à **17 Euros** pour un tableau et **20 Euros** pour 2 tableaux et **21 Euros** pour 3 tableaux.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement ou à la table de marque avec validation des organisateurs

Les horaires des 1^{ers} matchs seront envoyés par mail au responsable de chaque club et aux joueurs.

Aucune inscription ne sera remboursée après le tirage des tableaux qui aura lieu le 13 mai 2023. De plus, passé ce délai, les joueurs s'exposent aux sanctions prévues par la FFBAD.

→ **Soirée/Hébergement, détails :**

Le lieu de la soirée sera au Complexe Sportif du Vourzet de Lantriac et sera limité à 65 personnes

Le Lieu d'hébergement est l'auberge de Jeunesse du Puy en Velay (Centre Pierre Cardinal, 9 rue Jules Vallès 43000 Le Puy-en-Velay

Attention : L'hébergement à l'auberge de jeunesse n'est pas mixte et petit déjeuner non compris.

Prix : Hébergement : 14 euros

Soirée : 25 euros

Inscription par formulaire Google uniquement ([ICI](#))

→ **Règlement :**

Le règlement est conforme à celui de la FFBAD.

Le règlement interne sera affiché dans le gymnase.

→ **Arbitrage :**

Le juge Arbitre est Véronique MARESCA.

Les matchs seront en auto arbitrage, sauf éventuellement pour les finales ou un arbitre sera désigné par le juge arbitre.

N° d'autorisation : ..en cours

→ **Volants :**

Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants retenus sont les **BABOLAT GRADE 3** pour les compétiteurs et les **YONEX MAVIS 500** pour les non compétiteurs

→ **Récompenses :**

lots pour les vainqueurs et finalistes de chaque catégorie.

→ **Renseignements complémentaires :**

Kevin EYRAUD au 06-47-96-50-93 et Anthony SOULIER au 06-76-05-48-83

Ou tournoiduvelay@gmail.com

→ **Buvette :**

Une buvette sera à votre disposition avec des prix attractif.